

## Appel de candidatures pour le *Prix Engagement* de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec

Le *Prix Engagement* est le plus grand honneur de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec.

Tous les deux ans, à l'occasion du congrès de l'Ordre, le *Prix Engagement* est attribué à un évaluateur agréé reconnu pour son implication dans le développement de la profession (que ce soit au niveau de la formation, du contrôle de l'exercice ou du rayonnement de la profession) ainsi que pour les qualités personnelles et professionnelles qui le distinguent. Le (la) candidat(e) doit faire preuve d'une grande rigueur intellectuelle et d'une recherche constante de l'excellence.

Il s'agit d'un membre « modèle » que nous proposons à la jeune génération des évaluateurs, un membre **actif** qui se distingue par son engagement à l'égard de la qualité de la pratique professionnelle et à l'égard de la profession dans son ensemble.

Si vous souhaitez proposer un(e) candidat(e), vous devez remplir le formulaire disponible sur le site de l'Ordre ([www.oeaq.qc.ca](http://www.oeaq.qc.ca)) dans la Zone membres, Avis et publications et l'adresser à l'Ordre avant le 31 juillet 2017.

### Les critères d'admissibilité au *Prix Engagement* :

- être membre en règle de l'OEAQ;
- exercer la profession d'évaluateur agréé;
- ne faire l'objet d'aucune mesure coercitive dans le cadre du contrôle de l'exercice de la profession (par exemple, une sanction disciplinaire, l'imposition d'un stage de perfectionnement, une limitation ou une suspension du droit d'exercice).

Le comité exécutif choisira le récipiendaire.

### Les critères de sélection :

- implication aux activités de l'OEAQ;
- notoriété professionnelle;
- reconnaissance par ses pairs;
- contribution au rayonnement de la profession;
- engagement collectif.

Le *Prix Engagement* sera remis lors du prochain congrès de l'Ordre à Québec du 19 au 21 octobre 2017. ■